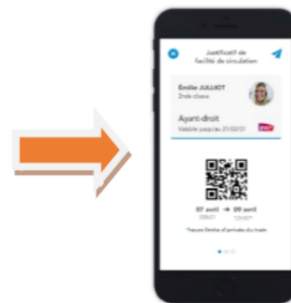
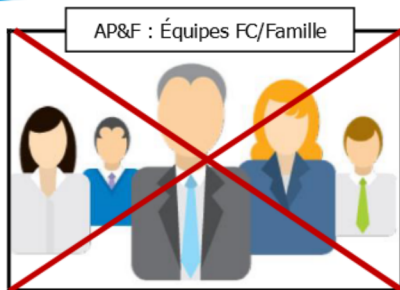


FACILITÉS DE CIRCULATION



Les élus de l'UNSA-Ferroviaire du CSE SNCF SA, farouchement opposés à la mise en place de la dématérialisation des FC des Ayants droit.

Paris, le 11 mars 2021

Face aux errements de l'entreprise et à son incapacité à notamment :

- Prendre en compte la fracture numérique ;
- Nous fournir les éléments factuels d'évaluation de la charge de travail restante, élément dimensionnant du projet pour le maintien des postes des salariés impactés par ce projet ;
- Prendre en compte le stress et la souffrance de nos collègues des APF.

Les élus UNSA-Ferroviaire

- Votent les motions permettant le report de cette consultation par voie légale ;
- Demandent et obtiennent une expertise sur la charge de travail au sein des Agences Paie et Famille afin de leur permettre un avis éclairé.

Les élus UNSA-Ferroviaire ne valident ce projet ni sur le fond, ni sur la forme.

Ils utiliseront tous les recours légaux pour défendre les intérêts des bénéficiaires des facilitations de circulation et des salariés des Agence Paie et Famille.

Vos élus sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

CONTACTS

Stéphanie LEGROS
Nadine BERTIN
Stéphane DELON

legros.s@unsa-ferroviaire.org
bertin.n@unsa-ferroviaire.org
delon.s@unsa-ferroviaire.org